

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TRÉDARZEC

SÉANCE DU 19 mai 2021

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 15

Date de la convocation : 11 mai 2021
Date d'affichage : 11 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf mai à dix-neuf heures quinze minutes,
Le Conseil Municipal de la Commune de TRÉDARZEC, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations sous la présidence de M. Yvon LE SEGUILLON, Maire.

Présents :

LE SEGUILLON Yvon, BERTRAND Régis, LE COADOU Virginie, ROUZES Bernard, LE HOUEROU Gilbert, FLOURY Albert, JEZEQUEL Alain, MATHECADE Camille, LE ROUX Alain, MOISAN Michel, Elodie CLOUIN, FLOURY Myriam, LE QUERE Anne Lise.

Secrétaire de séance : LE QUERE Anne Lise

Excusées : Rose Marie LE MAREC IACONELLI procuration à Régis BERTRAND
Sandrine LE LAY procuration à Yvon LE SEGUILLON

APPELS D'OFFRES/ ISOLATION ET AMENAGEMENT DE LA GARDERIE :

Monsieur le Maire présente le projet d'isolation par l'extérieur et l'aménagement de la garderie dans la salle de motricité de l'école publique de Trédarzec.

Dans la continuité des travaux de création d'un restaurant scolaire dans l'actuelle garderie, la commission travaux et la commission école ont validé le projet de création d'une garderie périscolaire dans la salle de motricité.

Le cabinet SOHA a été retenu pour travailler sur cette nouvelle phase de travaux. Le montant de ses honoraires s'élève à 16 302 euros TTC.

Les deux appels d'offres sont lancés, la limite de réception des offres est fixée au 18 juin 2021. Une commission d'appel d'offres se réunira fin juin début juillet pour attribuer les lots. 2021. Les travaux vont s'échelonner de septembre à décembre 2021.

Virginie LE COADOU, adjointe aux affaires scolaires, estime que le restaurant scolaire devrait être opérationnel après les vacances de février 2022 puisque la garderie va s'installer dans la nouvelle cantine le temps des travaux dans la salle de motricité. Une livraison de repas est prévue. L'appel d'offres sera publié très prochainement. L'étude de faisabilité d'une cuisine centrale entre les Communes de Tréguier, Minihy-Tréguier, Plouguiel et Trédarzec sera restituée en juin par le Centre de Gestion. Il faudra prévoir une solution de transition car la future cuisine centrale ne serait opérationnelle que d'ici 2 ou 3 ans.

Le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre du 2^{ème} plan de relance du département, la Commune a obtenu 80 % de subvention permettant de financer les travaux d'isolation par l'extérieur de la salle de motricité/garderie : montant obtenu 32 860 euros.

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal valident :

- **les travaux d'isolation et d'aménagement d'une garderie dans la salle de motricité.**
- **les honoraires du cabinet SOHA d'un montant de 16 302 euros TTC.**

VENTE DE LA MAISON DITE DE TRAOU MEUR :

Gilbert LE HOUEROU présente l'historique de la maison dite de Traou Meur. La Commune a reçu la maison et le terrain en legs par testament en date du 31 janvier 1869, par le Maire de l'époque Yves LE BEVER, veuf et sans enfant, Des baux successifs ont été rédigés au fil des ans. En dernier lieu, la maison a été louée à un particulier. Elle est inoccupée depuis 2016.

Les devis de rénovation sont trop élevés pour la Commune, la rentabilité serait incertaine compte tenu du montant du loyer.

La demande foncière est très forte en ce moment, il est proposé de mettre cette propriété (maison + terrain) à la vente. Une estimation par les domaines va être sollicitée.

Il est proposé de procéder à l'aliénation des parcelles :

AC 49 : surface 664 m², zone UA du PLU

AC 50 : surface 266 m², terrain avec maison d'habitation, zone UA du PLU

AC 52 : surface 6 181m², zone N du PLU

Alain JEZEQUEL demande si le riverain situé au nord de la parcelle est toujours intéressé par une bande de terrain permettant l'accès à sa propriété par l'impasse de Kerdalo. Si c'est le cas, cela devra être étudié et borné avant la vente.

Il est procédé au vote, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal :

- **AUTORISENT le Maire a sollicité le service des domaines pour faire l'estimation du bien.**
- **AUTORISENT le Maire à procéder à l'aliénation des parcelles citées ci-dessus.**

LOTISSEMENT DE KREIZ KER/DEVIS GEOMETRE :

Gilbert LE HOUEROU rappelle que la SPLA est chargée de faire l'étude d'aménagement du futur lotissement communal de Kreiz Ker. Un premier document de travail a été soumis à la commission « aménagement », comprenant le diagnostic, l'orientation de programme technique et fonctionnel. Les études préalables commencent par des relevés topographiques, les bornages périmétriques de l'opération d'aménagement puis plus tard le bornage des lots après réalisation de la voirie provisoire.

L'entreprise AT Ouest a déjà réalisé la division foncière de la parcelle. Une demande de prix a été sollicitée.

A&T OUEST à Paimpol :

Relevé topographique : 1 600 euros

Droits fixes : 150 euros

Bornage périmétrique : 3 580 euros

Bornage des lots et de la voirie 3 300 euros

Total 8 630 euros HT

Il est procédé au vote, à l'unanimité, les membres du Conseil municipal :

- **AUTORISENT le Maire à signer le devis d'A&T OUEST**

RESULTAT APPEL D'OFFRES DU MARCHÉ DE VOIRIE/LOTISSEMENT DE KERILIS :

Bernard ROUZES, adjoint chargé des travaux, présente le résultat de l'appel d'offres du marché de voirie du lotissement de Kérilis :

- | | |
|----------------------------|-------------------|
| - COLAS 51 985.50 euros HT | note finale 100 |
| - SPTP 57 419.00 euros HT | note finale 94.32 |
| - EUROVIA 64 957.00 euros | note finale 88.02 |

La commission d'appel d'offres réunit le mardi 27 avril 2021 a retenu l'offre de COLAS pour un montant de 51 985.50 euros HT.

Les travaux débuteront mi-juin 2021, ils seront suivis par le bureau d'études de Lannion Trégor Communauté dans le cadre de la mission d'étude et de maîtrise d'œuvre.

Monsieur le Maire indique que la Commune a obtenu, de Lannion Trégor Communauté, le fonds de concours pour la voirie communale pour les travaux de bitume de la route de Beg Mezeven réalisés par le service voirie de Lannion Trégor Communauté.

Coût des travaux : 17 354.75 euros

Fonds de concours obtenus : 7094 euros

Année 2020 : 3547 euros

Année 2021 : 3547 euros

CREATION DE LOTS CONSTRUCTIBLES RUE DE KERMAEC :

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a acheté le terrain d'une surface de 1 349 m² appartenant aux consorts L'Anthoën, Rue de Kermaec, afin de créer deux lots à proximité du lotissement de la Gare.

Le hangar agricole amianté a été détruit. La Commune a obtenu une subvention de 19 960 euros à hauteur de 80 % des travaux de démolition (24 950 euros HT), dans le cadre du 1^{er} plan de relance.

ING Concept de Landivisiau, qui a réalisé l'assistance à maîtrise d'œuvre du lotissement de la Gare, a été sollicité, pour l'aménagement de 2 lots Rue de Kermaec :

Coût de l'opération : 8 537.50 euros HT

Le planning des études et travaux s'étale de juin à décembre 2021.

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal :

- **AUTORISENT le Maire à signer le devis d'ING Concept d'un montant de 8 357.50 euros HT pour les travaux d'aménagement de deux lots Rue de Kermaec.**

ORGANISATION DU PASSAGE DU TOUR DE FRANCE LE DIMANCHE 27 JUIN 2021 :

Régis BERTRAND partage son enthousiasme de recevoir une étape du Tour de France le dimanche 27 juin 2021. Il s'agit de l'étape qui part de Perros-Guirec pour arriver à Mur de Bretagne. C'est une magnifique vitrine permettant de faire la promotion des villes et villages traversés.

Le seul problème pour l'organisation de cet évènement sportif est qu'il tombe le même jour que le deuxième tour des élections départementales et régionales. Les élus seront déjà mobilisés aux bureaux de vote. Nous devons faire appel aux bénévoles pour surveiller les barrières disposées sur les carrefours de 11 heures à 15 heures le dimanche 27 juin 2021.

Les riverains, les membres du comité de jumelages ainsi que l'association des marcheurs « les baladeurs de l'estuaire » seront sollicités.

La Commune fournira un casse-croute aux bénévoles.

POINT SUR L'ACTUALITE A LANNION TREGOR COMMUNAUTE :

Monsieur le Maire indique que les fonds de concours pour les travaux sur la voirie communale vont disparaître au profit d'une nouvelle Dotation de Solidarité Communale, calculée en fonction de la longueur de la voirie communale, du nombre d'habitants, du potentiel fiscal.

Gilbert LE HOUEROU, délégué communautaire, présente l'actualité de Lannion Trégor Communauté. Le dernier Conseil Communautaire était principalement consacré à l'intégration du Syndicat d'Eau du Trégor.

Lannion Trégor Communauté travaille actuellement pour obtenir le label Pays d'Art et d'Histoire, un centre d'interprétation du patrimoine d'une surface de 400 m² est en projet à Tréguier.

Un aménagement cyclable est en gestation sur tout le territoire permettant des trajets facilités entre le domicile et le travail. Les liaisons inter-bourgs seront également étudiés et mis en avant grâce à une nouvelle signalétique.

Des réunions de pôle ont lieu régulièrement à Kerantour en Pleudaniel. Les élus de la presqu'île sont unanimes pour déplorer la fermeture de l'Office de Tourisme de Kerantour. L'axe routier est très passant et le point I permettait d'orienter les visiteurs vers les sites de la presqu'île. Pour le moment Madame Boiron, Présidente de l'Office de Tourisme intercommunal n'est pas ouverte à la discussion sur le maintien de ce service. Loïc Mahé, Maire de Pleubian et Vice-Président, argumente sur le fait que les 100 000 euros de taxe de séjour collectés par an sur la presqu'île ne servent pas suffisamment à l'accueil des visiteurs sur le secteur.

SUBVENTION AUX APPRENTIS DE LA CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT :

Virginie LE COADOU, adjointe aux affaires scolaires, présente la demande de subvention de la chambre des métiers et de l'artisanat.

Deux jeunes de Trédarzec y sont apprentis.

Il est proposé de verser une subvention de 15 euros/jeune soit 30 euros.

Il est procédé au vote :

Pour 15 voix.

CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2021 :

Bernard ROUZES a le plaisir d'annoncer que cette année, après une année de pause en 2020 en raison de la crise sanitaire liée au COVID 19, quatre communes de la presqu'île de Lézardrieux ont décidé de relancer le concours de fleurissement. Kerbors et Trédarzec se jugeront à tour de rôle, Pleumeur-Gautier et Lézardrieux formeront l'autre binôme.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 5 juillet 2021 dans les catégories suivantes :

- Jardins -1000 m²
- Jardins + 1000 m²
- Façades fleuries
- Commerces
- Gîtes
- Potagers

Des bons d'achat dans une jardinerie ou pépinière seront distribués aux lauréats.

Accord unanime des membres du Conseil Municipal.

VENTE DU LOT N°8/LOTISSEMENT DE LA GARE :

Monsieur le Maire présente le projet de vente du lot n°8 du lotissement de la Gare, parcelle cadastrée B 1244. Monsieur Ludovic LE YOUDEC souhaite faire l'acquisition du lot n°8 en modifiant l'accès à la parcelle pour des raisons d'implantation de son habitation en mitoyenneté du lot n° 9. Il propose de faire l'acquisition d'une surface de 16m² du domaine public destiné au stationnement des véhicules. Il restera une surface suffisante pour le stationnement des véhicules sur le domaine public. Les frais de bornage seront entièrement à sa charge.

La surface du lot est modifiée ainsi :

Nouvelle surface du lot n° 8 : 481 m² soit 465 m² + 16 m²

Prix de vente du lot n°8 : parcelles B 1244 +B 1260 :

Prix de vente HT : 16 040.67 euros soit 481 m² x 33.3486 euros HT

Prix de vente TTC : 18 278 euros soit 481 m² x 38 euros TTC

Montant de la TVA à la marge : 2 237.33 euros

Il est procédé au vote.

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur le Maire à :

- **Vendre le lot n° 8 d'une surface corrigée de 481 m² au prix de 18 278 euros TTC.**
- **Signer tout document relatif à cette vente.**

DECISION MODIFICATIVE N° 1/BP 2021 COMMUNE :

Régis BERTRAND propose les modificatives suivantes au Budget Primitif 2021 de la Commune :

Dépenses d'investissement :

Aménagement du Bourg (Eaux pluviales LTC, pour compte de tiers)

Article 4541 : - 4000 euros

Article 45411 : + 4000 euros

Opération d'ordre :

Opérations patrimoniales/dépenses d'investissement

Chapitre 040 Article 2313 : - 1952.36 euros

Chapitre 041 article 2313 : + 1952.36 euros

Accord unanime des membres du Conseil Municipal.

MOTION DE SOUTIEN AU MAINTIEN DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE PAIMPOL :

Monsieur le Maire présente le projet de réorganisation des Finances Publiques sur notre territoire.

La Direction Départementale des Finances Publiques a prévu une réorganisation de ses services à compter du 1^{er} février 2022. Pour notre territoire, celle-ci prévoit la fermeture des services des finances publiques de Paimpol réunissant les 3 services suivants sur 19 communes au total :

Trésorerie service aux communes de l'île de Bréhat, Kerbors, Kerfot, Lanmodez, Lézardrieux, Paimpol, Pleubian, Pleudaniel, Pleumeur-Gautier, Ploubazlanec, Plouézec, Plourivo, Trédarzec, Yvias,

Service des impôts des particuliers de l'île de Bréhat, Kerbors, Kerfot, Lanleff, Lanloup, Lanmodez, Lézardrieux, Paimpol, Pléhédel, Pleubian, Pleudaniel, Pleumeur-Gautier, Ploubazlanec, Plouézec, Plouha, Plourivo, Pludual, Trédarzec, Yvias,

Service des impôts des entreprises de l'île de Bréhat, Kerbors, Kerfot, Lanleff, Lanloup, Lanmodez, Lézardrieux, Paimpol, Pléhédel, Pleubian, Pleudaniel, Pleumeur-Gautier, Ploubazlanec, Plouézec, Plouha, Plourivo, Pludual, Trédarzec, Yvias ;

Cette décision de fermeture va impacter le territoire car ces services de proximité, de conseil et de suivi auprès des collectivités et des contribuables, jouent un rôle essentiel à la vie des territoires ruraux en apportant un accompagnement individualisé des collectivités dans la gestion des finances communales et des usagers dans leurs démarches.

Ces services sont des interlocuteurs physiques privilégiés pour les usagers, souvent âgés, ne disposant pas de l'outil numérique et/ou n'étant pas très à l'aise avec son utilisation. L'illectronisme d'une partie importante de la population est une réalité du quotidien de nos 19 communes. Grâce aux agents du Centre des Finances Publiques, les usagers sont accompagnés, sécurisés, en confiance face à des personnes qu'ils connaissent.

Enfin, cette réorganisation, qui éloigne les services, a des impacts sur la qualité des services rendus à la population. Ces fermetures accentuent encore plus le sentiment d'abandon et de désinvestissement de l'Etat et ce, au moment où la situation que nous traversons conforte le besoin de proximité.

Sur la proposition du Maire et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité,

DEMANDE le maintien à Paimpol de l'ensemble des services actuellement assurés par la trésorerie et le centre des impôts.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout acte aux effets ci-dessus.

AMENAGEMENT DU BOURG/EFFACEMENT DES RESEAUX ENEDIS :

Régis BERTRAND, 1^{er} adjoint au Maire, présente l'état d'avancement du projet d'aménagement du Bourg. Le Maire estime qu'il s'agit du projet structurant du mandat.

Régis BERTRAND retrace les réunions de la commission aménagement qui ont eu lieu en présence d'Olivier Sourdin du bureau d'études de Lannion Trégor Communauté. Les services départementaux ont été sollicités pour obtenir leur avis. Aucun point de blocage n'est apparu. Le projet va également être soumis à l'architecte des Bâtiments de France, le rendez-vous est prévu jeudi 20 mai 2021.

Avant de déterminer les différentes phases de travaux, il convient de prévoir l'effacement des réseaux.

ENEDIS a transmis un estimatif du montant des travaux d'effacement des réseaux électriques basse tension :

- Rue de Kerguezec coût total 162 000 €
- Rue de Keravel coût total 96 476 €
- Rue de Goguès coût total 96 888 €
- Rue de la Mairie coût total 102 295 €

Il est proposé d'inscrire les travaux d'effacement des réseaux basse tension Rue de Goguès dès 2022 pour un montant estimatif de 96 888 euros, sans participation d'ENEDIS. La Commune sollicitera la participation financière d'ENEDIS à hauteur de 40 % pour la Rue de Kerguezec pour des travaux en 2023, montant des travaux 162 000 euros, part communale 97 200 euros.

Il est procédé au vote, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal donne leur accord pour :

- **Effacer les réseaux basse tension Rue de Goguès vers Kerbors dès 2022 pour un montant de 96 888 euros HT.**
- **Solliciter les services d'ENEDIS pour l'établissement d'un devis détaillé d'un montant de 2 868 euros HT.**
- **Solliciter la participation financière d'ENEDIS en 2023 à hauteur de 40 % pour l'effacement des réseaux basse tension Rue de Kerguezec pour un montant total de 162 000 euros HT.**

AMENAGEMENT DU BOURG/EFFACEMENT DES RESEAUX SDE :

Avant de débiter les travaux d'aménagement du Bourg, il convient d'effacer les réseaux existants là où cela est nécessaire. Le centre Bourg est déjà effacé.

Il est proposé d'effacer les réseaux d'éclairage public et téléphonique : Rue de Goguès, travaux en commun avec les travaux d'effacement du réseau électrique basse tension d'ENEDIS.

Réseau d'éclairage public : coût 27 500 euros TTC, contribution communale 16 550.92 euros
Infrastructures télécommunications ; coût des travaux et contribution communale 14 440 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité :

- ❑ ***Le projet d'aménagement de l'éclairage public concernant l'aménagement EP « Rue de Gogues » à TREDARZEC présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 27 500,00 € TTC (coût total des travaux majoré de 8 % de frais d'ingénierie).***

« Notre commune ayant transféré la compétence travaux d'éclairage public au Syndicat d'Energie, elle versera à ce dernier une subvention d'équipement, conformément au règlement financier du SDE 22, calculée sur le montant de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, auquel se rapportera le dossier ».

A titre indicatif, conformément aux dispositions du règlement financier approuvé par le Comité Syndical le 20 Décembre 2019, votre participation financière calculée sur la base de l'étude sommaire s'élève à 16 550,92 €.

- ❑ ***Le projet de construction des infrastructures souterraines de communications électroniques concernant l'effacement du réseau téléphonique « Rue de Gogues » à TREDARZEC présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 14 400,00€ TTC (coût total des travaux majoré de 8 % de frais d'ingénierie).***

« Notre commune ayant transféré la compétence travaux d'infrastructures de télécommunications au Syndicat d'Energie, elle versera à ce dernier une subvention d'équipement, conformément au règlement financier du SDE 22, calculée sur le montant de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, auquel se rapportera le dossier ».

A titre indicatif, conformément aux dispositions du règlement financier approuvé par le Comité Syndical le 20 Décembre 2019, votre participation financière calculée sur la base de l'étude sommaire s'élève à 14 400,00 €.

Orange est maître d'ouvrage des prestations de câblage des réseaux de télécommunications qui seront facturées à la commune selon des conventions particulières passées avec cet organisme.

Les participations des collectivités seront calculées au coefficient moyen du marché de travaux auquel se rapporte le dossier. L'appel de fonds se fait en une ou plusieurs fois selon que le Syndicat aura réglé l'entreprise suivant les mêmes modalités, et au prorata du paiement à celle-ci.

POINT SUR LES TRAVAUX A VENIR SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX :

Bernard ROUZES, adjoint en charge des travaux, présente le travail de la commission « bâtiments » qui s'est réunie vendredi 14 mai 2021.

- **Les WC publics** situés sur le parking de la Mairie, ont besoin d'être rénovés, de plus ils ne respectent pas les normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Alain Le Roux, conseiller municipal référent « électricité » et Bernard ROUZES proposent un nouveau plan d'aménagement intérieur, permettant un accès PMR et un nettoyage facilité (carrelage sur les murs, syphons de sol). Des portes se fermant la nuit grâce à une horloge seront installées.

Travaux de maçonnerie/ Le Coadou Frères de Trédarzec	16 773.80 euros HT
Travaux de menuiserie / Tochetto de Langoat	6 021.00 euros HT
Travaux de plomberie et électricité / Pommelet de Mantallot	<u>4 124.35 euros HT</u>
Total	<u>26 919.15 euros HT</u>

Virginie Le Coadou quitte la séance.

Il est procédé au vote :

Pour : 13 voix

Abstention : 1 voix Michel Moisan qui estime que les travaux coutent trop chers.

- **Logement Rue de Keravel (ex poste) :**

Dans le cadre du contrat de territoire départemental, le logement de l'ancienne poste a été aménagé. Il reste des travaux de jointoyage extérieur et le raccordement à l'assainissement collectif à faire avant de solliciter la subvention (62.50 % du montant des dépenses de travaux).

Un devis a été sollicité auprès de **Jean Noël Hamon, maçon de Trédarzec : 10 382 euros TTC.**

Il est procédé au vote.

Pour : 15 voix

- **Eglise :**

Des travaux sont nécessaires sur la toiture de l'église : révision de la toiture, démoussage, solins, nettoyage des enduits, intervention nacelle.

Un devis a été sollicité auprès de **d'Erwan Ropers de Pontrieux : 10 498.50 euros HT.**

Il est procédé au vote :

Pour : 15 voix

- **Chapelle Notre Dame de Traou Meur :**

Des travaux de drainage autour de la Chapelle ont été réalisés pour assainir le bâtiment. Il convient, cette année, de changer les gouttières et les descentes.

Des devis ont été demandés.

Il est proposé de retenir le devis de **Joseph Coatanhay de Pleudaniel pour un montant de 3 976.00 euros HT.**

Il est procédé au vote :

Pour : 15 voix.

CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LA CREATION DU NOUVEAU SITE INTERNET :

Gilbert LE HOUEROU présente les travaux de la commission « communication ». Le site internet actuel de la Mairie est désormais obsolète. La commission « communication » s'est réunie afin de préparer un cahier des charges à destination des prestataires sollicités et a planché sur une arborescence du futur site internet. Suite à des contacts avec d'autres Mairies, 4 agences ont été reçues en entretien en Mairie afin de leur présenter nos souhaits.

Une consultation a eu lieu, la commission a classé les offres de la manière suivante :

4^{ème} : Starboost

3^{ème} : Trégor Graphik

2^{ème} : Le Studio

1^{er} : Ti Ker Net

Il est proposé de retenir la proposition de Ti Ker Net de Marion Le Pache de l'Île de Bréhat pour un montant de :

Création du site : 4 260 euros HT

Assistance 360 euros HT

Hébergement 130 euros HT

Formation : 300 euros HT

Il est procédé au vote.

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal :

- **AUTORISENT Monsieur le Maire à signer le devis de Ti Ker Net pour la création du nouveau site internet de la Mairie de Trédarzec.**

Questions diverses :

Boulangerie : Michel MOISAN interpelle Monsieur le Maire sur le problème de la boulangerie qui est fermée depuis plus de 2 ans. C'est important de créer des lotissements et de prévoir des aménagements du Bourg mais il est dommage que tout n'ait pas été fait pour maintenir une boulangerie au centre bourg.

Régis BERTRAND, 1^{er} adjoint, admet que tout le monde déplore la fermeture de la boulangerie et souligne que de nombreuses réunions ont eu lieu en Mairie : une visite de l'ancienne boulangerie à vendre, a eu lieu en août 2020, en septembre 2020 en présence de Loïc Mahe, Vice-Président de Lannion Trégor Communauté en charge du développement économique, du représentant de la chambre de l'artisanat afin d'examiner les aides financières possibles. En novembre 2020, une quinzaine de courriers ont été envoyés aux boulangers du secteur afin de les solliciter pour ouvrir un dépôt de pain ou boulangerie froide... sans succès.

Camille MATHECADE et Alain JEZEQUEL soulignent l'importance de trouver une solution viable.

Le Maire rappelle que Pommerit-Jaudy possède de beaux locaux vides de l'ancienne boulangerie, contrainte de fermer.

Gilbert LE HOUEROU se demande si toutes les pistes ont été explorées.

Régis BERTRAND, en charge du dossier, propose de se réunir avant l'été pour en parler.

La séance est levée à vingt et une heures.

